



Carnets

Revue électronique d'études françaises de l'APEF

Deuxième série - 8 | 2016

Du Français en cause aux causes du français

Le français en république d'Irlande

Ébauche d'état des lieux

Valérie David-McGonnell



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1950>

DOI : [10.4000/carnets.1950](https://doi.org/10.4000/carnets.1950)

ISSN : 1646-7698

Éditeur

APEF

Référence électronique

Valérie David-McGonnell, « Le français en république d'Irlande », *Carnets* [En ligne], Deuxième série - 8 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1950> ; DOI : [10.4000/carnets.1950](https://doi.org/10.4000/carnets.1950)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Carnets est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons - Attribution – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International.

Le français en république d'Irlande

Ébauche d'état des lieux

Valérie David-McGonnell

- 1 Tout comme au Portugal et dans d'autres régions du monde, le nombre de candidats à l'apprentissage du français langue étrangère connaît actuellement une diminution en République d'Irlande, en particulier en contexte scolaire, chez les apprenants adolescents. Nous tenterons dans cet article de dégager les éléments propres à ce contexte qui nous paraissent contribuer à cette tendance relativement récente.
- 2 Nous examinerons tout d'abord brièvement la politique linguistique de l'Irlande et soulignerons la place importante de la langue française dans ce pays¹, avant de nous pencher sur les facteurs participant actuellement au recul de celle-ci et les défis qui doivent désormais être relevés pour défendre la cause du français en Éire.

1. Une politique linguistique favorisant la langue irlandaise

1. 1. La République d'Irlande, un État officiellement bilingue

- 3 La plupart des Irlandais ont un bilinguisme asymétrique dans lequel l'acquisition du gaélique irlandais est, selon la catégorisation de Lüdi, « successive (après le seuil de 3 ans) », « précoce (avant l'adolescence) » et « guidé[e] (en milieu scolaire) » (2004 : 127). D'après le recensement irlandais quinquennal d'avril 2011, seuls 1, 8 % des personnes résidant en Irlande ont déclaré parler le gaélique quotidiennement en dehors de l'école (Central Statistics Office, 2012b : 40).
- 4 D'après l'article 8 de la Constitution irlandaise (1937), le gaélique est cependant la première langue officielle de l'État irlandais et l'article 25 décrète que les textes de loi doivent être rédigés dans les deux langues du pays (*ibid.* : 80), c'est-à-dire en gaélique et en anglais. La place de la langue irlandaise inscrite dans la constitution découlait à l'origine de l'idée que l'indépendance politique et culturelle de l'Irlande face à la domination britannique reposait aussi sur une autonomie linguistique. Plus récemment,

la loi Official Languages Act (Oireachtas, 2003) a été créée afin d'encourager l'utilisation du gaélique à l'échelle nationale par les institutions publiques. Au niveau européen, le gouvernement irlandais a obtenu, le 1^{er} janvier 2007, que le gaélique irlandais devienne langue officielle de travail de l'Union européenne (Department of the Taoiseach², 2013), dont l'Éire fait partie depuis 1973. En République d'Irlande, les régions reconnues comme faisant partie du « Gaeltacht³ » reçoivent des subventions afin de préserver ces communautés linguistiques au sein desquelles le nombre de celtophones est plus élevé que dans le reste du pays. Des médias nationaux en langue gaélique tels que Raidió na Gaeltachta (radio créée en 1999) et TG4 (chaîne de télévision lancée en 1996) sont également financés par l'État (Shaw, Picard & Abbink Spaink, 2010).

- 5 En 1998, l'Education Act a renforcé de façon officielle le rôle des acteurs de l'éducation nationale irlandaise comme devant assurer le bilinguisme de la société en développant l'utilisation de la langue gaélique à l'école et dans les communautés locales (Oireachtas, 1998 : art. 6). À l'exception des élèves ayant fréquenté une école primaire en dehors de la République d'Irlande pendant trois ans minimum ou présentant des difficultés d'apprentissage, étudier le gaélique est donc obligatoire aux cycles primaire et secondaire (Living in Ireland, s. d.). Par ailleurs, les candidats à l'examen du Leaving Certificate, diplôme de fin d'études secondaires, ont la possibilité de répondre en gaélique aux questions des matières autres que l'anglais et ce choix est récompensé par un bonus⁴ allant de 3 à 10 %, appliqué si un résultat inférieur à 75 % a été obtenu (State Examinations Commission, 2014a). Cette pratique introduite dans les années 20 vise à renforcer la position du gaélique dans le système éducatif irlandais (Mac Aogáin, Millar & Kellaghan, 2010 : 25).

1. 2. Les langues étrangères, des matières facultatives secondaires

- 6 L'Education Act, qui stipule que les objectifs de l'école consistent à promouvoir le développement moral et spirituel des élèves, l'égalité des chances, l'éducation sociale et sanitaire, la langue et les traditions gaéliques et à identifier et subvenir aux besoins éducatifs de tous les élèves (Oireachtas, 1998 : art. 9), ne fait aucune référence à l'enseignement des langues étrangères : celles-ci, en position de langue 3 puisque la République d'Irlande a deux langues officielles, ne sont en effet pas obligatoires dans le système éducatif irlandais qui ne suit pas les recommandations du Conseil européen de Barcelone de mars 2002 selon lesquelles au moins deux langues étrangères devraient être enseignées très tôt (Conseil de l'Union européenne, 2002 : 21, point 44).
- 7 Une langue étrangère est toutefois requise pour pouvoir effectuer des études supérieures dans certaines filières des universités faisant partie de la fédération National University of Ireland⁵, ce qui a pour conséquence de stimuler les effectifs d'élèves choisissant une langue étrangère à l'école secondaire. Cependant, cette condition universitaire tend peu à peu à disparaître et a par exemple été levée en septembre 2015 pour les étudiants désirant s'inscrire en sciences sociales à University College Dublin (National University of Ireland, 2014). S'il est encore requis d'avoir passé une épreuve de langue étrangère au Leaving Certificate pour étudier, par exemple, les lettres, le commerce, le droit et la médecine, ceci n'est pas nécessaire pour faire des études d'informatique, d'ingénierie, d'infirmier, de science ou de sciences agricoles.
- 8 Un programme national d'enseignement des langues à l'école primaire, le *Modern Languages in Primary Schools Initiative (MLPSI)*, avait été créé en 1998 et proposait des cours

de quatre langues étrangères, l'italien, l'espagnol, l'allemand et le français (National Council for Curriculum and Assessment, 1999 : 8), dans 15 % des écoles primaires (Royal Irish Academy committee for modern language, literary and cultural studies, 2011 : 3). Cette initiative a regrettamment été abolie en décembre 2011, victime de la crise économique qui avait débuté en 2008 et des coupes budgétaires qui l'ont accompagnée. L'enseignement d'une langue étrangère à l'école en Irlande ne peut donc actuellement commencer qu'à l'entrée dans le cycle secondaire.

2. Le français, langue étrangère et maternelle en Irlande

2. 1. Une population francophone bien présente

- 9 D'après le recensement irlandais susmentionné, sur une population totale de 4 588 252 de personnes (Central Statistics Office, 2012b : 9), plus d'un demi-million d'habitants en République d'Irlande parlent une langue étrangère à la maison, le polonais étant la plus courante, suivi du français, du lituanien et de l'allemand (*ibid.* : 35). Le français est la langue ou l'une des langues du foyer de 56 430 personnes en Irlande, dont 73 % sont des ressortissants irlandais, 14 % ont la nationalité française et 8 % viennent d'Afrique (*ibid.*). La langue française est donc susceptible de jouer un rôle important dans la société irlandaise actuelle.

2. 2. Importance des partenaires économiques francophones

- 10 En ce qui concerne les exportations de l'Irlande vers les pays non anglophones, le français est la langue officielle ou co-officielle de trois pays parmi les quatre plus significatifs d'un point de vue financier : la Belgique, puis (après l'Allemagne), la Suisse et la France (Central Statistics Office, 2015 : 24-29). La diminution d'année en année du nombre d'apprenants choisissant le français au Leaving Certificate ne semble ainsi pas avoir de rapport avec le marché de l'emploi actuel ; l'Irish Business and Employers Confederation a d'ailleurs souligné en 2014 que de nombreux postes nécessitant la maîtrise d'une langue étrangère n'étaient pas pourvus (IBEC, 2014), alors que le taux de chômage de cette année-là dépassait en août 2014 les 11 % (Central Statistics Office, 2014b).

2. 3. Rayonnement de la langue française et des cultures francophones en Irlande

- 11 Plusieurs Alliances françaises sont chargées de la promotion du français et des cultures francophones en Irlande : celle de Dublin occupe la troisième position d'Europe en termes d'effectifs d'apprenants du français (TV5 Monde, 2010 : para. 1) et organise notamment des festivals annuels de littérature franco-irlandaise, de musique (*Let's French!*) et de photographie ; d'autres Alliances françaises sont également implantées à Limerick, Kilkenny, Waterford et Wexford. Par ailleurs, l'association autonome Alliance Française de Cork organise un festival annuel de cinéma en français (le *Cork French Film Festival*) en plus de l'enseignement du FLE. Les départements de français des universités et des instituts technologiques irlandais proposent des modules de langue française, de littérature, de linguistique, de civilisation, d'histoire des idées et de traduction. Il existe

de surcroît un Lycée Français d'Irlande à Dublin et l'on trouve aussi des écoles privées spécialisées dans les cours de français langue étrangère pour adultes, adolescents et / ou enfants, ainsi que des organismes d'échanges linguistiques entre l'Irlande et la France, des comités de jumelage et des associations FLAM (français langue étrangère) pour les jeunes enfants francophones.

2. 4. Un enseignement du français toujours majoritaire mais menacé dans les écoles irlandaises

- 12 En 2000, le gouvernement irlandais a mis en place le programme *Post-Primary Language Initiative* pour tenter de proposer des langues étrangères plus variées (l'espagnol, l'italien, le japonais et le russe), bien que toujours facultatives, dans les établissements de cycle secondaire (Council of Europe & Department of Education and Science, 2005 : 20).
- 13 Malgré cette tentative de diversification des langues vivantes dans les écoles secondaires, le français demeure la langue étrangère la plus apprise en Irlande, devant l'allemand, l'espagnol et l'italien (Royal Irish Academy committee for modern language, literary and cultural studies, 2011 : 4). Les raisons de ce statut privilégié sont historiques et en partie liées à la présence importante au XIX^e siècle de pensionnats dirigés par des religieuses françaises qui incluaient l'étude du français dans leur programme scolaire (O'Connor, 1986 : 88). De plus, comme le résumant Maher & Mignant, la France et l'Irlande ont longtemps partagé des idéaux républicains ainsi qu'une tradition catholique :
- it is not altogether surprising that Irish priests, businessmen and diplomats throughout the centuries should have found many shared values and beliefs among the French, the most notable being a commitment to Republican ideals and a historical link to Catholicism (2012: 4).
- 14 Au niveau politique, l'accord culturel entre la France et l'Irlande signé à Paris le 4 novembre 1967 stipulait que
- le gouvernement d'Irlande encourage l'enseignement de la langue française dans les cours qui sont donnés dans les établissements scolaires et les écoles normales. Il favorise également le développement de l'enseignement de cette langue dans les universités et les institutions privées ainsi que par tous les moyens extra-scolaires, notamment par des émissions radiophoniques et télévisées (République française, 1968 : 2013-2014).
- 15 On constate toutefois une baisse importante du nombre de candidats choisissant le français dans le cadre du diplôme du Leaving Certificate. En 2003, 54, 6 % des lycéens passaient les épreuves de français, 14, 6 % celles d'allemand et 2, 6 % celles d'espagnol (State Examinations Commission, 2003 ; 2005). Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2014, on remarque une forte diminution de l'intérêt pour notre langue à l'école, tandis que l'espagnol est choisi par un nombre croissant de candidats depuis une dizaine d'années : les données relatives au Leaving Certificate de juin 2014 indiquent que 26 496 élèves ont choisi le français (State Examinations Commission, 2014b) sur 54 025 candidats (State Examinations Commission, 2014a), soit environ 49 %, tandis que 12, 7 % ont sélectionné l'allemand et 9, 9 % l'espagnol (State Examinations Commission, 2014b).

3. Facteurs participant au recul du français en Irlande

- 16 Mis à part la politique linguistique de l'Irlande qui nous paraît négliger l'enseignement des langues étrangères, il nous semble que d'autres facteurs jouent également dans le déclin actuel de l'apprentissage de la langue française en République d'Irlande. Nous laisserons ici de côté les considérations d'ordre psychologique, telles que la représentation des locuteurs francophones par les apprenants allophones, pour nous pencher sur des causes plus concrètes, à savoir le système d'entrée à l'université, la performance en français des candidats au Leaving Certificate et l'importance de l'Espagne dans les déplacements touristiques des Irlandais.

3. 1. Une langue peu « rentable » à l'examen du Leaving Certificate

3. 1. 1. La course aux points

- 17 L'Éire se trouve de nos jours en troisième position des pays de l'Union européenne pour sa proportion d'étudiants continuant leurs études après l'école secondaire (Central Statistics Office, 2012a : 50). En 2011, 46, 3 % des habitants âgés de 25 à 34 ans en Irlande avaient fréquenté un établissement d'enseignement supérieur, ce qui représente une augmentation de 28 % entre 2002 et 2011 (*ibid.* : 47).
- 18 L'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur irlandais se fait selon un système de points ; c'est en effet le nombre de points reçu au Leaving Certificate et non la seule obtention de ce diplôme qui permet d'obtenir l'une des places limitées dans l'enseignement supérieur. À titre d'exemple, en août 2014, sur un total potentiel de 600 points, il en fallait 345 pour étudier les lettres à l'Université de Cork (UCC), 430 pour l'informatique, 435 pour le commerce, 470 pour l'ingénierie, 480 pour le droit et 575 pour la dentisterie (Central Applications Office, 2014b). Cependant, seuls 34, 6 % des candidats ont décroché plus de 400 points cette année-là, dont 1 % a obtenu 580 points ou plus (Central Applications Office, 2014a).
- 19 Ce système de sélection peut donc avoir des implications sur le choix des matières étudiées par les candidats, car ceux-ci seront plus susceptibles de garder celles qui leur paraissent plus faciles et qui leur permettront d'obtenir plus de points.

3. 1. 2. Des résultats relativement médiocres en français

- 20 Les épreuves de français du Leaving Certificate⁶ sont réparties sur deux sessions complémentaires : une épreuve orale en avril suivie d'une épreuve écrite et d'un examen de compréhension auditive en juin. Comme pour la plupart des autres matières, deux niveaux de difficulté sont proposés : un niveau supérieur, qui concerne la majorité des candidats, et un niveau ordinaire. Chaque partie de l'examen évalue une habileté langagière différente et représente un certain pourcentage de la note globale finale de l'épreuve de français sur 100 : 25 % pour l'expression orale, 20 % pour la compréhension orale, 30 % pour la compréhension écrite et 25 % pour l'expression écrite au niveau supérieur (Department of Education & Skills, s. d. : 25). L'examen de français du Leaving Certificate est antérieur à la création du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (Conseil de l'Europe, 2005) mais pourrait être considéré comme relevant d'un niveau B1+.

- 21 La notation irlandaise⁷ suit un système de lettres allant de A1 (la note supérieure) à F, comme on peut le voir dans le document reproduit ci-après. Pour réussir l'examen, il est nécessaire d'obtenir 40 % ou plus, ce qui correspond à un D3 minimum, mais il faut garder à l'esprit que l'enjeu pour les candidats consiste à récolter un maximum de points et dépasse donc le fait d'avoir la moyenne.

Percentage Range	Grade
90 or over	A1
85 but less than 90	A2
80 but less than 85	B1
75 but less than 80	B2
70 but less than 75	B3
65 but less than 70	C1
60 but less than 65	C2
55 but less than 60	C3
50 but less than 55	D1
45 but less than 50	D2
40 but less than 45	D3
25 but less than 40	E
10 but less than 25	F
Less than 10	No Grade

(State Examinations Commission, 2012)

- 22 En 2014, la majorité des candidats (34, 9 %) ont obtenu un C (C1, C2 ou C3) en français au niveau supérieur, tandis que seuls 12 % ont décroché la note A (A1 ou A2), comparés à 14, 7 % en allemand et 16, 3 % en espagnol. Dans cette dernière matière, la majorité des candidats (32, 7 %) ont reçu une note supérieure, à savoir un B (B1, B2 ou B3) (State Examinations Commission, 2014b ; 2014c).
- 23 L'idée que le français soit une matière plus « difficile » que l'espagnol à cet examen a de surcroît été diffusée par certains journalistes irlandais⁸, ce qui peut amener les élèves à opter pour la langue de Cervantes plutôt que pour celle de Molière afin d'obtenir une meilleure note à l'examen et donc un plus grand nombre de points pour leur inscription dans l'enseignement supérieur.

3. 2. L'Espagne, deuxième destination préférée des Irlandais

- 24 Si l'on observe les chiffres relatifs aux déplacements internationaux des Irlandais de 2010 à 2013, on s'aperçoit que l'Espagne est la destination non anglophone privilégiée des Irlandais, loin devant la France et l'Allemagne (Central Statistics Office, 2014a). Il apparaît donc que la montée de l'intérêt pour la langue espagnole soit liée au tourisme de la population irlandaise plutôt qu'aux besoins découlant des activités économiques du pays.
- 25 On notera par ailleurs que si le nombre de touristes allemands et espagnols visitant l'Irlande s'est accru respectivement de 18, 4 % et de 22, 3 % entre 2011 et 2014, le tourisme français, après avoir connu une augmentation de 17, 4 % entre 2011 et 2013, a diminué de

4, 5 % entre 2013 et 2014 (Fáilte Ireland, 2015) ; le tourisme allemand a ainsi dépassé les effectifs français qui devancent encore le nombre de touristes espagnols. Si ces tendances récentes se maintenaient, elles pourraient encourager les travailleurs du secteur du tourisme en Irlande et les étudiants se destinant à ces métiers à choisir l'allemand ou l'espagnol plutôt que le français dans ce système éducatif où l'apprentissage de deux langues étrangères en plus du gaélique est chose rare au cycle secondaire.

Conclusion

- 26 En résumé, le français, langue 3 historiquement privilégiée en Irlande mais dont l'enseignement est facultatif, doit de nos jours faire face à un engouement croissant pour l'espagnol qui est souvent jugé plus facile par les adolescents irlandais, plus susceptible de contribuer à l'obtention des points nécessaires à leur inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et plus utile dans le cadre de déplacements en Espagne.
- 27 Comment relancer l'intérêt pour la langue française en Irlande ? Nous envisageons deux perspectives principales afin de tenter d'éviter que le français ne devienne une langue étrangère minoritaire en Irlande : tout d'abord, nous pensons qu'il est important pour les établissements faisant la promotion du français dans ce pays d'accorder une attention particulière au développement de l'enseignement du FLE dans les écoles primaires du pays, après les cours. En effet, un enfant possédant déjà des notions de français avant son entrée en cycle secondaire sera plus susceptible de choisir cette langue à l'examen du Leaving Certificate et pourra aussi influencer ses parents dans le choix de leurs voyages et activités linguistiques de loisir. En outre, nous croyons qu'il serait utile pour les Alliances françaises implantées en Irlande de développer des cours aboutissant concrètement à des voyages de classe pour adultes en pays francophones, de façon à promouvoir ces destinations auprès des Irlandais et de rester compétitifs face à la popularité grandissante de l'Espagne et de l'espagnol.
-

BIBLIOGRAPHIE

CENTRAL APPLICATIONS OFFICE (2014a). « LCE points statistics for 2014 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : http://www2.cao.ie/app_scoring/points_stats/lc14pts.pdf>.

CENTRAL APPLICATIONS OFFICE (2014b). « Points required for entry to 2014 level 8 courses » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www2.cao.ie/points/l8.php#tr8>>.

CENTRAL STATISTICS OFFICE (2012a). « Measuring Ireland's Progress 2011 » [on-line]. Dublin: Stationery Office [disponible le 15/05/2015]

<URL:<http://www.cso.ie/en/media/csoie/releasespublications/documents/otherreleases/2011/measuringirelandsprogress2011.pdf>>.

CENTRAL STATISTICS OFFICE (2012b). « This is Ireland. Highlights from census 2011, Part 1 ». Dublin: Stationary Office [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.cso.ie/en/media/csoie/census/documents/census2011pdr/Census%202011%20Highlights%20Part%201%20web%2072dpi.pdf>>.

CENTRAL STATISTICS OFFICE (2014a). « Household travel survey. Table 9c. European Union outbound travel by Irish residents – Number of trips & number of nights by country / region visited, 2010 – 2013 » [on-line]. (actualisé le 28/04/2014) [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.cso.ie/en/releasesandpublications/er/hts/householdtravelsurveyquarter42013/>>.

CENTRAL STATISTICS OFFICE (2014b). « Live register, August 2014 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.cso.ie/en/releasesandpublications/er/lr/liveregisteraugust2014/>>.

CENTRAL STATISTICS OFFICE (2015). « Trade Statistics, September 2015 » [on-line]. (actualisé le 20/12/2015) [disponible le 15/10/2015]

<URL : http://www.cso.ie/en/media/csoie/releasespublications/documents/externaltrade/2015/trade_sep2015.pdf>.

CONSEIL DE L'EUROPE (2005). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (2002). « Conclusions de la présidence, Conseil européen de Barcelone, 15 et 16 mars 2002 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.leforum.de/fr/conclubarcelonefr.pdf>>.

CONSTITUTION OF IRELAND / BUNREACTH NA HÉIREANN (1937). [on-line]. (actualisé en 2012) Dublin : Stationery Office [disponible le 15/05/2015]

<URL : https://www.constitution.ie/Documents/Bhunreacth_na_hEireann_web.pdf>.

COUNCIL OF EUROPE & DEPARTMENT OF EDUCATION AND SCIENCE (2005). « Language education policy profile: Ireland » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.education.ie/en/Publications/Education-Reports/Council-of-Europe-Language-Education-Policy-Profile.pdf>>.

DAVID-MCGONNELL, Valérie (2016). « Motivations et représentations des apprenants adultes de français langue étrangère en contexte irlandais », *Le langage et l'homme*, vol. 51/n° 1, pp. 93-104.

DEPARTMENT OF EDUCATION AND SKILLS. (s. d.). « Leaving Certificate French syllabus » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : http://www.education.ie/en/Schools-Colleges/Information/Curriculum-andSyllabus/Senior-Cycle-/Syllabuses-and-Guidelines/lc_french_sy.pdf, consulté le 2 juin 2014>.

DEPARTMENT OF THE TAOISEACH (2013). « Working in Irish for Europe » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : http://www.taoiseach.gov.ie/eng/Work_Of_The_Department/European_Affairs/EUjobs/Working%20in%20Irish%20for%20Europe.html>.

FÁILTE IRELAND (2015). « Overseas visitors to Ireland January-December 2011-2014 (000) » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : http://www.failteireland.ie/FailteIreland/media/WebsiteStructure/Documents/3_Research_Insights/3_General_SurveysReports/Overseas-visitors-to-Ireland-January-December-2011-2014.pdf?ext=.pdf>.

- FALLER, Gráinne (2013). « What are the easiest Leaving Cert subjects? » [on-line], *The Irish Times* [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.irishtimes.com/news/education/what-are-the-easiest-leaving-cert-subjects-1.1251684>>.
- IRISH BUSINESS AND EMPLOYERS CONFEDERATION (IBEC). (2014). « Welcome rise in numbers taking higher maths » [on-line]. (actualisé le 13/08/2014) [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.ibec.ie/IBEC/Press/PressPublicationsdoclib3.nsf/vPages/Newsroom~welcome-rise-in-numbers-taking-higher-maths-13-08-2014>>.
- LIVING IN IRELAND (s. d.). « Education » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.livinginireland.ie/en/education/>>
- LÜDI, Georges (2004). « Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue » [Cairn.info] [on-line], *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 9/n 2, pp. 125-135 [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2004-2-page-125.htm>>.
- MAC AOGÁIN, Eoghan, MILLAR, David & KELLAGHAN, Thomas (2010). « The Bonus for Irish in the Leaving Certificate Examination », *The Irish Journal of Education*, vol. 38.
- MAHER, Eamon & MAIGNANT, Catherine (Eds.) (2012). *Franco-Irish connections in space and time. Peregrinations and ruminations*. Bern: Peter Lang.
- NATIONAL COUNCIL FOR CURRICULUM AND ASSESSMENT (NCCA) (1999). « Pilot project on modern languages in the primary school. Draft curriculum guidelines » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.ncca.ie/uploadedfiles/ECPE/CurricGlinesfinal.pdf>>.
- NATIONAL UNIVERSITY OF IRELAND (2014). « Entry Requirements FAQ's. Q5: What subjects do you need? » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.nui.ie/college/entry-requirements-faqs.asp>>.
- O'CONNOR, Anne V. (1986). « Influences Affecting Girls' Secondary Education in Ireland, 1860-1910 », *Archivium Hibernicum*, vol. 41.
- OIREACHTAS (1998). « Education Act, Number 51 of 1998 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.irishstatutebook.ie/1998/en/act/pub/0051/print.html#partii>>.
- OIREACHTAS (2003). « Official Languages Act, Number 32 of 2003 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.irishstatutebook.ie/2003/en/act/pub/0032/index.html>>.
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (1968). « Décret n° 68-176 du 15 février 1968 portant publication de l'accord culturel entre la France et l'Irlande du 4 novembre 1967, art. 1^{er}. *Journal Officiel de la République française* » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19680224&numTexte=&pageDebut=02013&pageFin=#>.
- ROYAL IRISH ACADEMY (RIA) COMMITTEE FOR MODERN LANGUAGE, LITERARY AND CULTURAL STUDIES (2011). « National languages strategy » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]
<URL : <http://www.ria.ie/RIA/files/5c/5cb54189-c744-4c7a-9d84-323571e2d52c.pdf>>.
- SHAW, Helen, PICARD, Robert & ABBINK SPAINK, Hessel (2010). « Irish broadcasting landscape: economic and environmental review for the Broadcasting Authority of Ireland (BAI) » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : http://www.bai.ie/wordpress/wpcontent/uploads/20110323_StratEconAnlysRpt_vFINAL_AC.pdf>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION (2003). « Number of leaving Certificate candidates » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : https://www.examinations.ie/statistics/statistics_2003/Total_Number_of_Candidates.pdf>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION (2005). « Percentage breakdown of candidates by grade awarded in each subject, 2003-2005 » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : https://www.examinations.ie/statistics/statistics_2005/LC_Breakdown_Candidates_by_grade_Higher_Ordinary_and_Foundation_Level.pdf>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION (2012). « Description of Certificate Examinations » [on-line]. (actualisé le 31/10/2012) [disponible le 15/05/2015]

<URL : <https://www.examinations.ie/index.php?l=en&mc=ca&sc=sb>>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION. (2014a). « Bonus Marks for Irish » [on-line]. (actualisé le 29/05/2014) [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.examinations.ie/index.php?l=en&mc=ca&sc=im>>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION (2014b). « Leaving Certificate 2014 Sits by County and Gender » [on-line]. (actualisé le 12/09/2014) [disponible le 15/05/2015]

<URL : https://www.examinations.ie/statistics/statistics_2014/LC_Sits_by_County_and_Gender_2014.pdf>.

STATE EXAMINATIONS COMMISSION (2014c). « Percentage breakdown of candidates by grade awarded in each subject (provisional results) » [on-line]. (actualisé le 12/09/2014) [disponible le 15/05/2015]

<URL : <https://www.examinations.ie/index.php?l=en&mc=st&sc=r14>>.

TV5 MONDE (2010). « L'Alliance française de Dublin fête ses 50 ans à bord du Belem ! » [on-line]. [disponible le 15/05/2015]

<URL : <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/footer-niveau-2/tv5monde/Partenariats/p-11170-L-Alliance-francaise-de-Dublin-fete-ses-50-ans-a-bord-du-Belem-.htm>>.

NOTES

1. Les sections 1 et 2 reprennent des points que nous avons exposés dans la présentation contextuelle de notre article relatif aux motivations des apprenants adultes de français langue étrangère en Irlande dans la revue *Le langage et l'homme* (David-McGonnell, 2016).
2. Premier ministre en République d'Irlande.
3. Le Gaeltacht est constitué d'une partie des comtés de Donegal, Mayo, Galway et Kerry ainsi que de certains lieux précis situés dans les comtés de Cork, Meath et Waterford.
4. Excepté pour l'épreuve de gaélique qui est nécessairement dans cette langue.
5. University College Cork (UCC), University College Dublin (UCD), University College Galway (UCG) et St Patrick's College à Maynooth.
6. Nous décrivons ici les épreuves de français des filières Leaving Certificate Established (parcours général) et Leaving Certificate Vocational Programme (parcours professionnel), qui sont identiques.
7. Un nouveau système de notation entrera en vigueur à l'été 2017.
8. Voir par exemple Faller (2013).

RÉSUMÉS

En République d'Irlande, le français est en première position des langues étrangères étudiées, mais il est actuellement en recul, tandis que l'espagnol gagne en popularité dans les lycées irlandais. La langue française occupe pourtant de nos jours une place significative au sein du tissu social irlandais et c'est l'une des langues officielles des partenaires économiques non anglophones les plus importants de l'Irlande. La diminution actuelle de l'intérêt pour le français en Irlande peut s'expliquer par différents facteurs tels que le caractère facultatif de l'apprentissage des langues étrangères à l'école, les résultats relativement médiocres des candidats à l'épreuve de français du Leaving Certificate et le fait que l'Espagne soit une destination privilégiée des Irlandais. La défense du français en Irlande repose donc sur les organisations locales qui doivent notamment assurer son enseignement aux enfants et encourager les adultes à visiter des pays francophones.

French is the most studied foreign language in the Republic of Ireland but its importance is currently declining, whereas Spanish is becoming more and more popular in Irish secondary schools. Yet, the French language still holds a significant position within Irish society and it is one of the official languages of the most important non-English-speaking economic partners of Ireland. The current decrease in the interest for French in Ireland can be accounted for by various factors such as the non-compulsory nature of foreign languages in schools, the relatively mediocre results of the candidates to the Leaving Certificate French examination, and the popularity of Spain as a destination for Irish people. The defense of the French language in Ireland rests therefore with the local organizations which must make sure that it is available at primary level and encourage adults to visit countries where French is spoken.

INDEX

Mots-clés : politique linguistique, Irlande, Français Langue Étrangère (FLE), enseignement, Leaving Certificate

Keywords : language policy, Ireland, French as a Foreign Language (FFL), teaching, Leaving Certificate

AUTEUR

VALÉRIE DAVID-MCGONNELL

Alliance Française de Cork
valeriemcgonnell[at]yahoo.com